

Commentaires pédagogiques des épreuves d'admissibilité

Concours externe

Epreuve n01 : culture et société:

« La démocratisation de la culture: échec ou succès? »

Le sujet, formulé d'une manière très large, invitait les candidats à s'appuyer sur des références, sur leurs connaissances en matière de démocratisation culturelle, les enjeux de celle-ci dans le contexte actuel et dans les débats contemporains.

La grille d'évaluation retenait quatre critères :

- Exposé des problématiques et contextualisation (5 points)
- Qualité et pertinence des référents culturels (5 points)
- Richesse de l'analyse, de la réflexion et de l'argumentation (6 points)
- Qualité de l'expression et de la communication (4 points)

1- Exposé des problématiques, contextualisation

En introduction le candidat pouvait évoquer l'actualité de la question suite à la lettre de mission du Président de la République au Ministre de la culture et de la communication (août 2007) «l'échec de l'objectif de la démocratisation culturelle» et la polémique avec les directeurs de Scènes nationales qui voient dans la démocratisation culturelle une forme de résistance à la culture de masse.

- Culture et art: la citation sous-entend la conception artistique de la culture; différencier culture artistique et culture ethnologique; art, culture et lien social
- Démocratie, démocratisation et culture: historique de la démocratisation culturelle, évolutions multiples, enjeux contemporains (exclusion, précarité, missions de l'école .. )

2- Référents culturels

- Connaissances des politiques culturelles: phénomène historique et politique (Education populaire fin XIX ème, Malraux, TNP, la culture ciment social et objectif d'intégration; après 1968 idée de pluralisme culturel et diversité des formes, années 70 phénomènes de contre-culture, culture underground ..
- Exposés des débats contemporains:
  - la culture dans une société d'information et de communication: fréquentation des lieux de diffusion, acteurs privés et pouvoirs publics, pratiques amateur, évolution des supports matériels, technologies de la communication, révolution numérique et mondialisation, logiques économiques ..
  - l'art dans une société de masse: opposition culture cultivée! culture de masse s'est substituée à culture élitaire! culture populaire, consommation de masse = culture de masse ..

Analyse, réflexion, argumentation

- Education, place et rôle de l'école: enseignements artistiques ou éducation artistique
- Contexte actuel: médiation culturelle, animation socioculturelle?
- Quelle appropriation de l'art et la culture par chacun? comment?
- Démocratisation culturelle aujourd'hui: permettre à chacun de se construire comme sujet (sujet politique, sujet de désir, sujet de parole.. besoin de pluralité des médiations esthétique plus qu'une extension quantitative des publics ..

Expression communication:

- Structuration du discours: plan lisible, cohérent
- Fluidité verbale: enchaînement des propos et des idées ..  
Correction de la langue: syntaxe, orthographe, registre de langue
- Présentation de la copie

Les défauts les plus souvent observés ont été:

- Enjeux de société souvent absents, références historiques et culturelles pauvres ou/et non pertinentes
- Connaissances superficielles et approximatives, nombreux lieux communs, appropriation des ouvrages de la bibliographie mal maîtrisée
- Absence de définition des termes essentiels du sujet
- Implication personnelle superficielle, argumentation pauvre, peu de recul critique  
Peu de maîtrise de la dissertation et de l'expression écrite

### Epreuve n02 : projet d'éducation artistique

Le fait alimentaire: à partir de ce thème, vous dégagerez une problématique motivant un projet d'éducation artistique que vous formaliserez.

Cette épreuve nécessite l'acquisition d'une méthodologie particulière. Avec le sujet, un guide de rédaction est proposé au candidat; ce guide, indicatif, montre clairement les attendus de l'épreuve.

***NB : Si ce guide précise bien que le candidat choisit le public et le contexte de son développement, il précise aussi que (( toutes références, de la part du candidat, à des personnes, structures, institutions identifiables doivent être faites de manière anonyme ». Toute précision permettant de reconnaître et d'identifier le candidat à travers les institutions, les localisations ou les personnes citées peut entraîner l'obtention de la note de 00/20 éliminatoire.***

L'épreuve consiste, à partir d'une proposition, à réinvestir ses connaissances (voire expériences) d'un domaine artistique dans le champ de l'action culturelle et dans la conception d'un projet éducatif.

La proposition thématique était « le fait alimentaire », domaine intégré aux référentiels des diplômes de l'enseignement agricole aujourd'hui. Le candidat était invité « à partir de ce thème social et culturel» à dégager« une problématique motivant un projet d'éducation artistique» et à le formaliser.

La grille d'évaluation retenait les critères suivants:

- Pertinence du choix de la démarche artistique (contexte, liens artistique, culturel, éducatif) : 4 points  
Cohérence et faisabilité de la démarche (pertinence des objectifs, de la progression, programmation, évaluation .. ) : 8 points
- Originalité et compétences artistiques (place de l'imaginaire et de la créativité, maîtrise des médiums, références, prise en compte de l'expression des élèves .. ) : 8 points

Les défauts les plus récurrents ont été les suivants:

- Difficultés à exposer une démarche véritablement artistique (et non pas uniquement socioculturelle) se rapportant au domaine artistique choisi avec ses spécificités et ses apprentissages sans oublier l'implication des élèves dans des activités d'expression et de création.
- Trop souvent l'éducation artistique est renvoyée à l'intervention d'un artiste; l'implication de l'enseignant dans la conduite directe d'activités d'expression reste faible.
- Projet développé de façon peu structurée. Si le plan proposé reste indicatif et peut être amélioré ou adapté, la présentation structurée est obligatoire. A contrario, certains projets entrent dans des détails fastidieux et sans utilité.
- Difficulté à trouver un juste équilibre entre ambition et faisabilité: projets irréalistes, catalogue de pistes possibles, programme peu adapté ..
- Difficulté à montrer une implication éducative et pédagogique ou, déroulement pointilliste de module de formation trop pédagogique. Ce qui est important, c'est de montrer la progression des élèves dans une démarche artistique.

NB: Les sujets n'imposent pas un domaine d'expression spécifique; le candidat peut donc le choisir à sa guise, à condition qu'il soit pertinent dans le cadre de son projet. Il peut aussi mettre plusieurs domaines en relation.

## CONCOURS PLPA2 EDUCATION SOCIOCULTURELLE 2009

### Commentaires pédagogiques des épreuves d'admission

#### *Concours externe*

Epreuve n° 1 : entretien avec le jury portant sur les capacités d'animation du candidat

Elle est à la fois une épreuve de communication (les supports de communication apportés par le candidat sont au service de la présentation orale), un entretien de motivation, une interrogation du candidat sur sa culture personnelle.

Défauts récurrents :

- manque de préparation,
- présentation trop descriptive,
- les candidats « faisant fonction » se limitent trop souvent à la présentation de leurs activités en établissement.

Conseils :

- préparer la présentation, y compris sous l'aspect attractif,
- mettre en valeur les compétences acquises dans son parcours antérieur,
- montrer sa connaissances du fonctionnement d'un lycée agricole, de ses missions,
- ne pas hésiter à affirmer ses valeurs éducatives, et ses opinions si nécessaire,
- montrer ses capacités critiques de création,
- dégager la cohérence des actions et projets présentés

Grille utilisée :

- compétence du candidat pour l'animation
- sens donné à l'action culturelle et éducative
- culture personnelle du candidat (fréquentation artistique, lectures, connaissance de l'univers culturel des jeunes)
- motivation pour l'enseignement agricole et le milieu rural
- communication et sens du dialogue

Epreuve n° 2 : Epreuve sur dossier

Cette épreuve a pour but de tester la compréhension des finalités, des objectifs et des méthodes de l'éducation socioculturelle. Pour ce faire, il est important d'avoir une bonne connaissance de l'ensemble des référentiels de la formation concernée par le concours, tant sur le plan de la didactique que sur celui des méthodes éducatives. Même si cette épreuve se situe dans un concours externe, elle n'exclue pas des aspects pédagogiques.

L'analyse et le commentaire des documents proposés par le jury se fait après tirage au sort de deux des quatre thèmes (médiias, culture et information, image et communication, culture et territoire, communication humaine) et choix d'un des deux dossiers par le candidat : ils doivent s'appuyer sur de bonnes connaissances théoriques.

Trois faiblesses sont souvent constatées :

- L'aspect théorique souvent lacunaire et approximatif (la bibliographie proposée est peu exploitée).
- L'insuffisante capacité de réinvestissement de cette approche théorique dans la mise en œuvre pédagogique concrète.
- La médiocrité dans la maîtrise de la situation de communication particulière à cette épreuve.

Rappel :

Les dossiers sont composés de documents icôniques ou scriptovisuels, accompagnés ou non d'un document textuel (présentation ou support pédagogique). Ils peuvent également consister en des documents pédagogiques. Ces données sont organisées autour d'une ou de plusieurs problématiques que le candidat devra dégager.

Il est impératif de la mettre après analyse en perspective pédagogique.